

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Arlette BUZARE à Mme Françoise BALLESTER
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
Mme Marylise FOIDART à Mme Anne-Marie GARANGE
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Patrice JACQUEMINOT

Secrétaire :

Mme Françoise BALLESTER

Date de la convocation	22 septembre 2021
Date de l'affichage	22 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	30
Nombre de présents	26
Nombre de votants	30

2021 89 Commission municipale – désignation et composition

Rapporteur : J. Daniel

Lors de la séance du conseil municipal d'installation des conseillers municipaux en date du 4 juillet 2020, à l'issue de l'élection du 28 juin 2020, il avait été décidé de la création de cinq commissions municipales permanentes chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal.

Madame Mégane PROUTEAU, démissionnaire issue de la liste « Guidel au cœur » était membre de la commission « Education, jeunesse et sports ». Le groupe « Guidel au cœur » propose la candidature de Maryvonne LE GAL.

Il est rappelé que le Maire est président de droit des commissions, que la majorité municipale dispose de 7 sièges, la liste « Guidel avenir » 3 sièges et « Guidel pour tous » 2 sièges.

Ainsi, la nouvelle commission sera composée des membres suivants :

	Commission n°3
	Education, jeunesse et sport
GUIDEL AU CŒUR	F. BALLESTER
GUIDEL AU CŒUR	J. GREVES
GUIDEL AU CŒUR	S. CAROFF
GUIDEL AU CŒUR	S. LE FLOCH
GUIDEL AU CŒUR	M. LE GAL
GUIDEL AU CŒUR	F. DUVAL
GUIDEL AU CŒUR	A. BUZARE
GUIDEL AVENIR	
GUIDEL AVENIR	
GUIDEL AVENIR	E. MORIO
GUIDEL POUR TOUS	H. LAMY
GUIDEL POUR TOUS	R. KERDELHUE

Il est précisé que le Conseil municipal peut, conformément à l'article L2121.21 du CGCT, décider, à l'unanimité, de recourir à un vote à main levée pour cette désignation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 septembre 2021,

DESIGNE Madame Maryvonne LE GAL pour siéger à la Commission « Education, Jeunesse et Sports ».

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 29 septembre 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

